



Communication

FORMEZ VOUS ! 

AVEC LES ENTREPRENEUR.E.S

DE CO-ACTIONS !

S'organiser différemment pour mieux co-opérer

Les bases de la sociocratie

La sociocratie ou gouvernance dynamique a pour objectif de rendre les structures collectives, quelles que soient leur forme juridique, capables de s'auto-organiser, à l'image des organismes vivants. Elle se base sur et organise l'équivalence des personnes dans les prises de décision qui les concernent.

Objectifs opérationnels

À la fin du stage, les participant-e-s seront capables d'explicitier les principes et d'utiliser les règles de base de la méthode sociocratique pour les proposer et les mettre en œuvre dans un collectif pour :

- Développer le lien à l'autre en cultivant l'équivalence de tous,
- Animer des réunions de travail productives et des prises de décision partagées,
- Transformer positivement les tensions dans une équipe,
- Renforcer l'esprit d'appartenance et l'appropriation du projet commun.

Modalités pédagogiques : présentiel

Méthode pédagogique

La formation a pour but pédagogique de permettre aux participants d'être auteurs de leur évolution afin qu'ils puissent vivre avec et transmettre cette expérience aux personnes qu'ils côtoient ou accompagnent. La formation est par nature très interactive, afin de permettre aux participants de vivre le processus de la sociocratie en le voyant en action à travers la dynamique de groupe.

Après une présentation du formateur et un recueil des attentes des stagiaires, les objectifs et le programme de l'action de formation sont exposés. Puis le cadre de l'action de formation est posé, et les règles de fonctionnement du groupe sont complétées si besoin et validées avec les stagiaires. La formation se déroule ensuite selon le programme prévu, avec une alternance d'apport théorique et de mises en pratique.

Tous les exercices proposés permettent aux participants de travailler sur des situations de leur vie professionnelle/associative et d'intégrer rapidement ce qu'ils ont appris. L'ordre des séquences prévues dans le programme peut être adapté selon ce qui se vit dans le groupe.

Le formateur a un rôle de facilitateur de la parole dans le groupe. A la fin de chaque journée, un temps d'évaluation par oral est pris afin de dégager les apprentissages, et de répondre aux questions le cas échéant.

Supports utilisés

Livret pédagogique : « les bases de la sociocratie », un livret fourni pour chaque participant en numérique

Supports muraux : « les clefs de la sociocratie »

Contenu et déroulement

* Jour 1 : Accueil et présentation/ Jeu brise-glace / Un collectif c'est quoi ? / Projet, vision, missions : le ciment du collectif / Pouvoir sûr et pouvoir de : le principe d'équivalence / Repérer les obstacles à la coopération en collectif / La communication authentique clef pour le lien à l'autre / Les quatre bases de la sociocratie et leurs applications / Jeux de rôle et mise en pratique : élaboration d'une proposition/ Bilan de la journée

* Jour 2 : L'organisation sociocratique appliquée à une structure collective/ Les cercles et les doubles-liens / Application à un cas pratique : design et choix/ Jeux de rôle et mise en pratique : prise de décision par consentement, élection sans candidat / Bilan & évaluation de la session

Durée 2 jours – 7h / jour

Public ciblé Toute personne qui souhaite initier et vivre différemment son engagement dans un collectif

Le contenu de la formation sera adapté en fonction de l'entretien préalable à la contractualisation de la prestation et/ou des tests de positionnement.

Participants : (taille mini et maxi du groupe) de 6 à 12 participant-es

Délai d'accessibilité : Une seule session d'avril 2021 à mars 2022, les 6 et 7 décembre 2021, les inscriptions sont ouvertes.

Prérequis : Aucun pré-requis. Il est toutefois préférable d'avoir suivi la formation « Mieux Collaborer en équipe » (prévue les 1 et 2 février 2021)

Evaluation : Fiche d'évaluation à chaud à la fin de la session et fiche d'évaluation à froid, 4 semaines après la session à travers un questionnaire en ligne

Validation Attestation de fin de formation

Tarif : Pour toute personne payant sur ses propres deniers: 105€ / jour

Pour toute personne avec prise en charge par une structure :

- avec moins de 11 salariés : 175€ / jour
- à partir de 11 salariés : 350€ / jour

Lieux et dates : Lundi 6 et mardi 7 décembre 2021 dans les locaux de Co-actions, 48 rue Ferdinand Buisson, Bègles

Formateur : **Richard MICHEL** - Accompagnateur et formateur en organisation et management, membre actif du Centre Français de Sociocratie, coach et médiateur, plus de 25 ans d'expérience en animation de collectifs – richard.michel@accordshumains.com



Contact et inscriptions :

Retrouvez toutes les dates de nos formations sur notre site web et inscrivez-vous : <http://co-actions.coop/co-actions/agenda/>
+ d'info : Christine Denibaud, Responsable de la formation / 06 19 88 67 68 / formation@co-actions.coop